

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2007 B 06202 Numéro SIREN : 351 329 503 Nom ou dénomination : EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2022 sous le numéro de dépôt 150696

EXPONENS

SAS au capital de 5.900.000 euros

20 rue Brunel

75017 PARIS

COMPTES CONSOLIDES

31 août 2022



A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops.



SOMMAIRE

	Page
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	2
◇ Bilan au 31 août 2022	3-4
◇ Compte de Résultat du 1 ^{er} septembre 2021 au 31 août 2022	5-6
◇ Tableau des Flux de trésorerie	7
 ANNEXE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 août 2022	 8
1. Faits caractéristiques de l'exercice	9
2. Informations relatives au périmètre de consolidation	10
3. Principes comptables et méthodes de comptabilisation	11
4. Méthodes d'évaluation	12
5. Notes sur le bilan	15
6. Notes sur les principaux postes du compte de résultat	21
7. Autres informations	25

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF

en €

	Au 31/08/2022 12 mois		Au 31/08/2021 12 mois	
	Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
<i>Ecart d'acquisition</i>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Concessions, brevets et marques	288 566	249 676	38 890	43 839
Fonds commercial	22 584 105		22 584 105	20 470 306
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				21 500
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles	4 480 228	3 191 721	1 288 507	1 463 415
Immobilisations en-cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Titres de participation	1 606 770		1 606 770	1 606 770
Titres des sociétés M.E.				
Créances sur participations				
Autres titres immobilisés	177 927		177 927	180 413
Prêts				
Autres immobilisations financières	757 160	3 034	754 126	655 701
ACTIF IMMOBILISE	29 894 757	3 444 431	26 450 326	24 441 945
Matières premières				
En cours de biens				
En cours de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes sur commandes				
Clients	11 107 224	994 426	10 112 798	10 672 160
Actifs d'impôts différés	240 494		240 494	241 523
Autres créances	628 441		628 441	506 625
Capital, appelé non versé				
Actions propres				
Autres valeurs mobilières	17 394		17 394	17 493
Disponibilités	5 251 655		5 251 655	5 130 318
Charges constatées d'avance	771 236		771 236	627 435
ACTIF CIRCULANT	18 016 444	994 426	17 022 018	17 195 554
Charges à répartir	21 339		21 339	27 048
Primes remboursement obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	47 932 540	4 438 857	43 493 683	41 664 547

BILAN PASSIF

en €

	Au 31/08/2022 12 mois	Au 31/08/2021 12 mois
	Net	Net
Capital social	5 900 000	5 650 000
Prime d'émission	3 844 191	2 939 665
Ecart de réévaluation du groupe	1 337 851	1 337 851
Réserve légale	565 000	560 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 905 798	8 567 621
Ecart de conversion du groupe		
Résultat du groupe	2 246 711	1 882 698
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Titres en autocontrôle		
CAPITAUX PROPRES	23 799 550	20 937 834
Intérêts hors groupe	104 705	94 084
Résultat hors groupe	-6 407	13 176
INTERETS MINORITAIRES	98 298	107 260
Produits émissions titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Ecart d'acquisition négatif		
Provisions pour risques	31 234	8 000
Provisions pour charges	645 006	645 256
Passifs d'impôts différés	43 941	43 941
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	720 181	697 197
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts, dettes auprès établis. Crédit (*)	6 163 016	7 728 639
Emprunts et dettes financières divers	1 467 723	1 688 836
Avances, acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 842 976	1 453 127
Dettes fiscales et sociales	7 737 244	7 509 385
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	205 541	214 088
Produits constatés d'avance	1 459 154	1 328 181
DETTES et régularisations	18 875 654	19 922 256
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	43 493 683	41 664 547

(*) dont Découverts bancaires

COMPTE DE RESULTAT première partie

en €

	Au 31/08/2022 12 mois	Au 31/08/2021 12 mois
	Net	Net
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	44 068 152,00	40 344 809
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitations	215 255,00	196 331
Reprises amort., provisions, transfert	400 201,00	384 827
Autres produits	11 496,00	20 574
PRODUITS D'EXPLOITATION	44 695 104	40 946 541
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stocks de matières premières		
Autres achats et charges externes	16 071 242	14 515 677
Impôts, Taxes et versements assimilés	912 552	962 269
Salaires et traitements	15 795 589	14 797 108
Charges sociales (1)	7 689 711	7 019 675
Dotations amortissements immobilisations	438 315	470 574
Dotations provisions sur immobilisations		
Dotations provisions sur actif circulant	373 638	204 326
Dotations provisions risques et charges	183	159
Autres charges	256 006	273 166
CHARGES D'EXPLOITATION	41 537 236	38 242 954
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 157 868	2 703 587
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

(1) Dont Interressement et Participation des salariés

COMPTE DE RESULTAT deuxième partie

en €	Au 31/08/2022 12 mois	Au 31/08/2021 12 mois
	Net	Net
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	14 117	14 212
Reprises provisions, transferts charges		534
Produits nets / cessions valeurs mobil.		
Ecart de conversion		
PRODUITS FINANCIERS	14 117	14 746
Dotations financ. Amort. Provisions		
Intérêts et charges assimilées	70 764	75 520
Charges nettes / cessions valeurs mobil.		
CHARGES FINANCIERES	70 764	75 520
RESULTAT FINANCIER	-56 647	-60 775
RESULTAT COURANT av. impôt	3 101 221	2 642 812
Produits except. Sur opérations gestion	7 185	15 867
Produits except. Sur opérations capital		
Reprises provisions, transferts charges	5 600	7 694
PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 785	23 561
Charges except. Sur opérations gestion	10 437	12 553
Charges except. Sur opérations capital	3 435	1 064
Dotations provisions, transferts charges	29 796	7 075
CHARGES EXCEPTIONNELLES	43 668	20 691
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-30 883	2 870
Impôts dus sur les bénéfices	807 874	756 075
Impôts différés sur les bénéfices	22 160	-6 267
Résultat des sociétés intégrées	2 240 304	1 895 874
Quote-part dans le résultat des sociétés M.E.		
Dotations amort. Écarts d'acquisition		
Résultat d'ensemble consolidé	2 240 304	1 895 874
RESULTAT GROUPE	2 246 711	1 882 698
INTERETS MINORITAIRES	-6 407	13 176

Tableau des Flux de Trésorerie

<i>En K €</i>	Au 31/08/2022	Au 31/08/2021
Résultat net des sociétés intégrées	2 240	1 896
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations aux amortissements	444	472
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
- Dotations nettes aux provisions des immobilisations financières		-1
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	11	-43
- Variation des impôts différés	22	-6
- Plus-values de cession, nettes d'impôt		1
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Marge Brute d'Autofinancement	2 718	2 319
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	649	1 492
Flux net de trésorerie générés par l'activité	3 367	3 811
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-229	-295
Acquisitions d'immobilisations financières	-94	0
Réduction d'immobilisations financières	14	38
Dettes sur Immobilisations		-13
Charges à répartir	-3	
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôt		
Incidence des variations de périmètre	-255	-15
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-566	-285
Augmentation de capital en numéraire		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-500	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-3	
Emission d'emprunts	1 000	212
Remboursements d'emprunts	-2 865	-4 596
Dettes divers auprès des Ets de Crédit	-1	-20
Variation Comptes Courants d'Associés et Dettes Financières Diverses	-311	-232
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-2 679	-4 636
Variation de trésorerie	121	-1 111
Trésorerie nette à l'ouverture	5 148	6 259
Trésorerie nette à la clôture	5 269	5 148
Variation de trésorerie	121	-1 111

ANNEXE

31 août 2022

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a été marqué par les faits suivants :

- Transmission Universelle de Patrimoine de la société EXPONENS Exaulia en date du 30 novembre 2021 au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.
- Acquisition par la société EXPONENS Conseil et Expertise de 50% du capital social de la société ADS Consultants, située à Boulogne Billancourt, en date du 30 novembre 2021.
- Augmentation du capital de la société EXPONENS Conseil et Expertise en date du 30 novembre 2021 par la création de 4.557 actions en rémunération de l'apport de la société S'2C CONSEIL de 30% des titres de la société ADS Consultants.
- Augmentation du capital de la société EXPONENS Conseil et Expertise en date du 30 novembre 2021 par la création de 3.038 actions en rémunération de l'apport de la société HELAIMI CONSEIL de 20% des titres de la société ADS Consultants.

Conséquences de la pandémie du COVID-19

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre les effets de l'épidémie de COVID-19 avaient contraint la société au respect de jauges de présence au sein de ses différents établissements sur les exercices précédents. L'exercice 2022 a été marqué par le retour à l'application des accords d'entreprises en matière de Télétravail, de sorte que la crise sanitaire n'a pas remis en question la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les mesures suivantes, décrites plus précisément dans les notes ci-après relatives aux postes concernés, se sont poursuivies ou ont été prises par la société :

- Activation du dispositif d'activité partielle pour quelques fonctions administratives ou pour faire face à la baisse de certaines activités.
- Remboursement partiel des Prêts Garantis par l'Etat.
- Report de 6 mois des emprunts contractés auprès du LCL, de la Bred et du Crédit du Nord.

Les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 sont traduites dans la présente annexe, conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables, par une approche ciblée. L'information fournie ne porte donc que sur certains effets de l'évènement et non sur l'ensemble de ceux-ci.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1. Définition du périmètre de consolidation

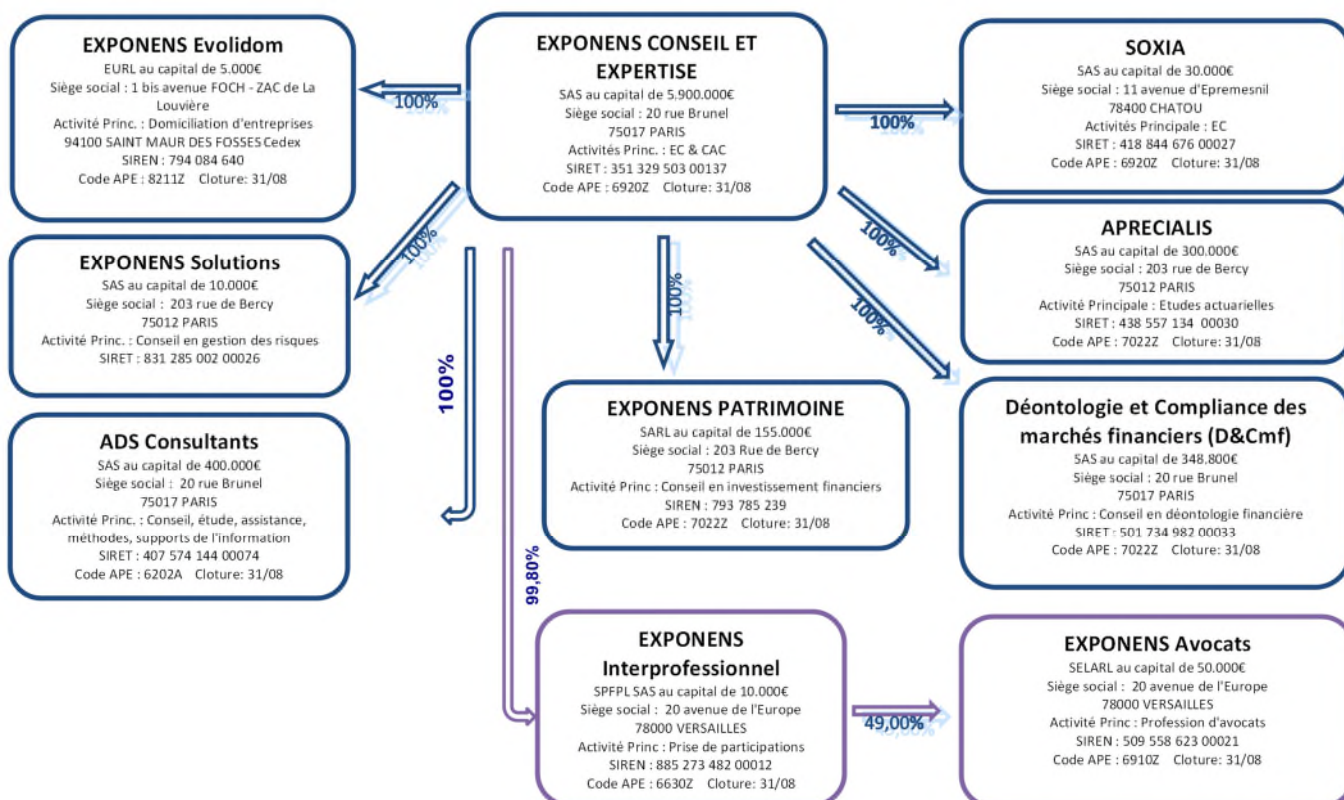
Sont retenues dans le périmètre de consolidation les sociétés dans lesquelles la société EXPONENS Conseil et Expertise dispose, directement ou indirectement, de plus de 20% des droits de vote, dans la mesure où elle participe effectivement à leur gestion.

2.2. Périmètre au 31 Août 2022

Société	Méthode de Consolidation	% Contrôle	% Intérêts
EXPONENS Conseil et Expertise	Mère	100,00%	100,00%
Soxia	IG	100,00%	100,00%
APRECIALIS	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Patrimoine	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Evolidom	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Solutions	IG	100,00%	100,00%
D&Cmf	IG	100,00%	100,00%
ADS Consultants	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Interprofessionnel	IG	99,80%	99,80%
EXPONENS Avocats	IG	49,00%	48,90%

IG = Intégration Globale

2.3. Organigramme au 31 Août 2022



3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe au 31 août 2022 sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, règlements de l'Autorité des Normes Comptables, règlements du Comité de la Réglementation Comptable ainsi qu'avec les recommandations professionnelles.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables, les produits et charges liés à l'évènement au COVID-19 n'ont pas été systématiquement comptabilisés en résultat exceptionnel.

3.2. Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés ont arrêté leurs comptes au 31 août 2022.

3.3. Méthodes de consolidation

3.3.1. Généralités

Les actifs, les passifs, les charges et les produits des entreprises consolidées sont évalués et présentés selon des méthodes homogènes au sein du groupe.

En conséquence, des retraitements sont opérés préalablement à la consolidation dès lors que des divergences existent entre les méthodes comptables et leurs modalités d'application retenue pour les comptes individuels des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et celles retenues pour les comptes consolidés.

3.3.2. Opérations internes

Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les provisions intra-groupes sont également neutralisées.

3.3.3. Provisions réglementées

La variation des provisions réglementées ou assimilables à des réserves est réintégrée dans les résultats de l'exercice.

Il peut s'agir notamment de l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de titres.

3.3.4. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporaires existant entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Les impôts différés sont déterminés par société et sont compensés à ce niveau.

Les soldes différés passifs sont provisionnés. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable. Dans le cas notamment de sociétés en situation fiscale déficitaire, il n'est pas constaté de créance d'impôt différé si un retour au bénéfice fiscal n'est pas acquis à court terme.

4. METHODES D'EVALUATION

4.1. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart, constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante des capitaux propres, après évaluation totale des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.

Conformément au règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015 le Groupe EXPONENS a choisi de ne pas amortir de façon systématique les écarts d'acquisition positifs dont la durée d'utilisation n'est pas limitée.

4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire fondé sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations :

La durée d'amortissement généralement retenue est la suivante :

- Concessions, brevets, licences : 3 ans - Linéaire

4.3. Immobilisations corporelles

Actif immobilisé issu des comptes sociaux

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur historique d'acquisition ou leur coût de production.

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif fondé sur une durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Installations générales, agencement et aménagements divers : 5 à 10 ans – Linéaire
- Matériel de Bureau : 3 à 5 ans – Linéaire
- Matériel Informatique : 3 ans – Dégressif
- Mobilier : 3 à 10 ans – Linéaire

4.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

Les frais d'acquisition des titres sont pris en compte dans le coût d'entrée des titres.

4.5. Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont inscrits à l'actif du bilan au poste « Charges à répartir » et sont amortis sur la durée des emprunts.

4.6. Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale historique.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.8. Engagements de retraite et engagements relatifs aux médailles du travail

Les engagements de retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes individuels des sociétés. Ils sont provisionnés dans les comptes consolidés en tenant compte notamment des termes des conventions collectives en vigueur, de l'âge, du statut et du taux de rotation de l'effectif.

Le montant de cet engagement est évalué à 645.006 € au 31 août 2022.

Les engagements relatifs aux médailles du travail n'ont pas été comptabilisés au passif du bilan.

➤ Hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite :

	2022	2021
Augmentation annuelle des salaires	1,50%	1,50%
Taux d'actualisation	1,49%	1,18%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux de rotation du personnel	Par tranche	Par tranche
Table de mortalité	INSEE 2003-2005	INSEE 2003-2005
Méthode de calcul retenu	Unités de crédit projetées	Unités de crédit projetées

A compter de l'exercice clos le 31 août 2019, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. Celui-ci, étant égal à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans, reflète correctement la durée des engagements pris en matière de retraite.

La valeur de ce taux est de 1,49% au 31 août 2022 et était de 1,18% au 31 août 2021. Le taux précédemment utilisé était le taux IBOXX. La valeur de ce taux est de 3,12% au 31 août 2022 et était de 0,68% au 31 août 2021. L'impact avec l'utilisation de ce dernier taux et l'application de la règle du corridor serait non significatif.

4.9. Franchise de loyer

Les franchises de loyers négociées dans le cadre de prises à bail de locations immobilières ne sont pas étalées, dans les comptes sociaux des sociétés, sur la durée ferme desdits baux. Il n'est pas opéré de retraitement en consolidation.

La franchise de loyer négociée dans le cadre de la prise à bail des locaux situés Gare de Lyon à Paris, d'une durée de 7,74 mois de loyer, s'élève à 642.005 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2022, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allègement de charge de loyers de 107.001 euros.

4.10. Ecart de réévaluation

L'écart de réévaluation correspond à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle des immobilisations corporelles et financières. La valeur actuelle est déterminée en fonction du marché et de l'utilité de l'immobilisation.

Dans le cas où le dispositif de neutralité fiscale introduit par la loi de finances 2021 est utilisé, la réévaluation donne lieu à la constatation d'un impôt différé passif calculé entre la nouvelle valeur consolidée et la valeur fiscale. Ce passif est résorbé au fur et à mesure de l'imposition de l'écart de réévaluation. L'écart de réévaluation est comptabilisé en capitaux propres net de l'impôt différé passif.

Au 31 août 2021 la société a procédé à une réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations corporelles et financières avec option pour le dispositif de neutralité fiscale. Celle-ci s'est traduite par la réévaluation de la valeur des 11.111 actions détenues par la société EXPONENS Conseil et Expertise dans le capital de la société My Unisoft.

L'écart de réévaluation des titres de la société My Unisoft a été comptabilisé en capitaux propres au poste Ecart de réévaluation pour un montant net d'impôt différé passif de 1.337.851€.

La valeur actuelle desdits titres a été réévaluée en retenant d'une valorisation de la société de 25.000K€, basée sur le business plan effectué pour les besoins de la demande de PGE et sur la levée de fonds réalisée le 20 avril 2020.

Nombre d'actions détenues dans le capital de la société My Unisoft	11.111
Nombre d'actions de la société My Unisoft	175.608
% de détention	6,3272%
Valeur actuelle des titres My Unisoft	1.581.790 €
Valeur nette comptable des titres My Unisoft	199.998€
Réévaluation	1.381.792 €

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Ecart d'évaluation

Lorsque l'écart d'acquisition est positif et peut être affecté à un élément d'actif, l'écart d'évaluation constaté entre le prix d'acquisition et la part des capitaux propres existant à la date d'entrée dans le portefeuille de la société mère constitue une évaluation dudit élément d'actif à sa juste valeur. Il est immobilisé et affecté au poste d'actif concerné.

On appelle écart d'évaluation la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Les écarts d'évaluation affectés intégralement en "fonds de commerce" correspondent aux éléments ci-dessous :

En euros	Date d'acquisition	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
EXPONENS Raimbault Chaugny / JMR / MCG	03/01/2017	3 044 884			3 044 884
APRECIALIS	20/01/2017	732 000			732 000
D&Cmf	28/02/2017	175 520			175 520
Audit Stratégie Conseil / EXPONENS Soderec / EXPONENS Conseil d'Expert	04/09/2017	1 201 777			1 201 777
EXPONENS Sefigec	17/11/2017	815 751			815 751
EXPONENS Evoliance / EXPONENS Evolidom	09/07/2018	1 522 031			1 522 031
EXPONENS YL&A	31/01/2019	714 627			714 627
Patrxia /EXPONENS Patrimoine	30/08/2019	164 940			164 940
EXPONENS DFG Finance	31/10/2019	555 579			555 579
EXPONENS Patrifimm	09/01/2020	242 992			242 992
EV Finance	31/08/2020	16 338			16 338
EXPONENS Avocats	03/12/2020	123 440			123 440
EXPONENS Exaulia	04/12/2020	375 886			375 886
ADS Consultants	30/11/2021	0	2 113 799		2 113 799
TOTAL		9 685 765	2 113 799	0	11 799 564

Ces écarts d'évaluation ne sont pas amortis.

Un nouvel écart d'évaluation a été constaté au cours de l'exercice suite à :

- L'acquisition de 100% des titres de la société ADS Consultants le 30 novembre 2021.
L'écart d'évaluation a été calculé sur la base des comptes au 31.08.2021, soit un nouvel écart de 2.113.799 euros.

5.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, constituées de logiciels, s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	43,8
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Acquisitions	16,6
Dotation aux amortissements	-21,3
Cession / Mise au rebut	-0,9
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	0,6
VNC des immos	0,0
Immobilisations nettes à la clôture	38,9

5.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, constituées de matériel et mobilier de bureau, s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	1 463,4
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	2,2
Acquisitions	234,2
Dotation aux amortissements	-411,4
Cession / Mise au rebut	-76,2
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	76,2
VNC des immos	,0
Immobilisations nettes à la clôture	1 288,5

L'exercice est notamment marqué par les acquisitions suivantes :

	Site	Montant
Agencements	St Maur	10K€
Matériel de bureau et informatique	Tous sites	199K€

5.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participations des sociétés non consolidées et à des dépôts de garantie et s'analysent comme suit (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	2 442,9
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	19,5
Réévaluation des immobilisations financières	93,5
Diminution des immobilisations financières	-17,0
Dépréciation des immobilisations financières	0,0
Immobilisations nettes à la clôture	2 538,8

L'augmentation des immobilisations financières correspond principalement aux variations des dépôts de garantie versés dans le cadre de la prise à bail des locaux. Consécutivement à la hausse de l'indice ILAT sur l'exercice ceux-ci ont augmentés de 23K€. Le dépôt de garantie provisoirement mis à disposition de la société EXPONENS Conseil et Expertise au 31 août 2021 par la SCI Foch (locaux de Saint Maur) pour un montant de 29K€ a été remboursé et un complément de dépôt de garantie a été versé à la SCI Foch pour

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2022

un montant de 41,4K€. Ce dernier sera remboursé à réception par la SCI Foch de la reddition des charges exceptionnelles des travaux de climatisation de l'immeuble.

La diminution des immobilisations financières correspond principalement à la restitution du dépôt de garantie des locaux de Montigny Le Bretonneux.

Détail des immobilisations financières à la clôture :

Titres non consolidés	1 784,7 K€
Dépôts de garantie	751.3 K€
Autres Immos Financières	2,9 K€
Total	2.538,8 K€

Le poste Titres non consolidés comprend notamment la prise de participation au capital de la société My Unisoft réalisée en juillet 2018 pour un montant de 199.998€, la souscription à la même date d'obligations convertibles en actions ordinaires à hauteur de 174.966€, la réévaluation de ladite participation pour un montant de 1.381.792€ et la prise de participation de la société EXPONENS Exaulia (transférée par l'effet de la transmission universelle de patrimoine de ladite société au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise) dans le capital de la même société pour un montant de 24.980€.

5.5. Créances Clients

Au 31/08/2022 les créances clients brutes s'établissent à **11. 107K€**. Ces créances ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour un montant de **994K€**

La variation des créances clients s'analyse comme suit (en K€) :

	Brut	Dépréciation	Net
Créances Clients à l'ouverture	11 537,0	-864,9	10 672,2
Créances Clients à l'ouverture des sociétés acquises	436,8	-50,4	386,4
Créances Clients à la clôture	11 107,2	-994,4	10 112,8
Variation	-866,6	-79,2	-945,8

5.6. Impôts différés

Les impôts différés se décomposent comme suit : (en K€) :

Impôts Différés en K€	31/08/2022	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Déficit Reportable	0			
Cession Fds Commerce	6			6
Participation des salariés	63	63		
Prov° Ind. Départ en Retraite	171	1	19	150
Réévaluation libre Titres de participation	-44			-44
Amo. Dérogatoires sur Frais d'acquisition	0			
Impôts Différés Nets	197	65	19	113

Conformément à la législation la réévaluation des titres des de la société My Unisoft effectuée dans les comptes de la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait l'objet d'une neutralisation des conséquences fiscales. Tous les impôts différés sont évalués à 26,5% au 31 août 2022. Ils étaient précédemment évalués à 28% depuis le 31 août 2018. L'impact de ce changement de taux sur le montant des impôt différés actifs peut être évalué à 11K€ sur l'exercice 2022.

5.7. Charges à répartir

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission d'emprunts et s'analysent comme suit (en Euros) :

Charges à répartir à l'ouverture	27,0
Charges à répartir à l'ouverture des sociétés acquises	
Acquisitions	2,5
Dotation aux amortissements	-8,2
Immobilisations nettes à la clôture	21,3

5.8. Capitaux propres

Les variations de capitaux propres du groupe et des intérêts minoritaires s'analysent de la manière suivante (en K€) :

En K€	Capital Social	Primes	Ecart de réévaluation	Résultat de l'exercice	Réserves Conso	Capitaux Propres du Groupe	Intérêts minoritaires
31 Aout 2020	5 600	2 793	0	1 154	7 984	17 531	0
Distribution de Dividende						0	
Augmentation de Capital	50	147			-11	186	
Résultat de l'exercice précédent				-1 154	1 154	0	
Acquisition EXPONENS Avocats						0	94
Réévaluation Libre			1 338			1 338	
Résultat de l'exercice				1 883		1 883	13
31 Aout 2021	5 650	2 940	1 338	1 883	9 128	20 938	107
Distribution de Dividende					-500	-500	-3
Augmentation de Capital	250	905			-40	1 115	
Résultat de l'exercice précédent				-1 883	1 883	0	
Réévaluation Libre						0	
Résultat de l'exercice				2 247		2 247	-6
31 Aout 2022	5 900	3 844	1 338	2 247	10 471	23 800	98

L'Assemblée Générale du 30 novembre 2021 de la société EXPONENS Conseil et Expertise a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 500.000€, soit 2,45€ / action.

La même Assemblée Générale a approuvé une augmentation du capital social de la société EXPONENS Conseil et Expertise d'un montant de 250.000,00 € par la création :

- Par la création de 4.557 actions en rémunération de l'apport par Madame Sophie CALVEZ de 30% des titres de la société ADS Consultants pour un montant de 126.284,70€ (la différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale attribuées en rémunération, soit 542.715,30€, a été inscrite en « Prime d'apport »)
- Par la création de 3.038 actions en rémunération de l'apport par Monsieur Benoit GARNIER de 20% des titres de la société ADS Consultants pour un montant de 84.189,80€ (la différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale attribuées en rémunération, soit 361.810,20€, a été inscrite en « Prime d'apport »)
- Par incorporation d'une somme de 39.525,50 euros prélevée sur la réserve facultative, par élévation de la valeur nominale des actions.

L'Assemblée Générale du 7 décembre 2021 de la société EXPONENS Avocats a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 5.000€, soit 10,00€ / part, se traduisant par un versement aux intérêts minoritaires de 2.555€.

5.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Provisions pour risques et charges en k€	31/08/2021	Provisions à l'ouverture des sociétés acquises	Incorp. aux réserves	Dotation	Reprise Consommée	Reprise Non Consommée	31/08/2022
Provisions pour risques	8	2	0	27	-6	0	31
Provisions pour charges	645	10	0	36	-46	0	645
Total	653	12	0	63	-52	0	676

Variation Provisions pour risques :

Nouvelles dotations provisions pour risques :

- Quatre risques de mises en cause de notre responsabilité civile professionnelle pour un montant de 18.623€.
- Risque de litige avec un ancien client pour 8.611€

Reprises consommées provisions pour risques :

- Une franchise d'assurance responsabilité civile professionnelle pour un montant de 5.000€
- Solde d'un risque prud'hommal pour un montant de 600€

Variation Provisions pour charges :

La provision pour charges liée aux engagements de retraite s'élève à 645K€ fin août 2022, stable sur l'exercice :

- Provision à l'ouverture des sociétés acquises : +10K€
- Variation de la provision sur l'exercice : -10K€ (dont reprise consommée -46K€)

5.10. Emprunts & Dettes auprès des établissements de crédit

Solde au 31/08/2021	7 729			
Int.Courus et Provisions d'arrêté de comptes	-1			
Emprunts & dettes à l'ouverture des sociétés acquises (Hors PGE)	0			
Emprunts & dettes à l'ouverture des sociétés acquises (PGE)	300			
Emprunt acquisition ADS Consultants	1 000			
Remboursement (Hors PGE)	-1 917			
Remboursement PGE	-949			
Solde au 31/08/2022	6 163			
		Echéancier des emprunts		
		< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
		2 562	3 395	206
		Dont Prêts Garantis par l'Etat		
		725	0	0

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 6.163K€ au 31 août 2022, en baisse de 1.566K€.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a contracté en avril 2020 un prêt garanti par l'Etat d'un montant total de 4.000K€, réparti comme suit auprès de ses 3 partenaires bancaires :

- BRED : 2.000K€
- LCL : 1.200K€
- Crédit du Nord : 800K€

D'autres prêts garantis par l'Etat ont été contractés par les sociétés EXPONENS Exaulia, EXPONENS Avocats et ADS Consultants en 2020 ou 2021 pour un montant total de 495K€.

Lesdits prêts ont fait l'objet d'un remboursement à la date de leur premier anniversaire pour un montant total de 2.948K€.

Le solde a été amorti sur une durée maximale de 2 ans et a fait l'objet d'un remboursement cumulé de 822K€ au 31/08/2022. Le solde, soit 725K€, sera remboursé au cours de l'exercice ouvert au 01/09/2022.

Un emprunt a été contracté au cours de l'exercice pour un montant total de 1.000K€ dans le cadre du financement de l'acquisition des titres de la société ADS Consultants par la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Le montant des remboursements d'emprunts (hors PGE) réalisés au cours de l'exercice s'élève à 1.917K€.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a sollicité le report de 6 mois de ses échéances d'emprunts auprès de la Bred, du LCL, du Crédit du Nord, de la Banque Populaire et de la Caisse d'Épargne.

Le report de ces échéances a entraîné une augmentation, hors prêts garantis par l'Etat, du remboursement des emprunt sur l'exercice 2022 de 46K€.

La société n'a pas d'emprunts soumis à des engagements spécifiques en matière de respect de ratios financiers avec clauses de remboursement anticipé en cas de défaut.

5.11. Dettes fournisseurs

	Montant en K€
Dettes Fournisseurs à l'ouverture	1 453,1
Dettes Fournisseurs à l'ouverture des sociétés acquises	498,6
Dettes fournisseurs à la clôture	1 843,0
Variation	-108,7

Il n'a pas été constaté de charge à payer relative à la franchise de loyer négociée de 642K€ dans le cadre de la prise à bail des locaux situés Gare de Lyon. Considérant un étalement sur la durée ferme du bail (6 ans) celle-ci peut être évaluée à 294K€.

5.12. Dettes fiscales et sociales

	Montant en K€
Dettes Fiscales et Sociales à l'ouverture	7 509,4
Dettes à l'ouverture des sociétés acquises	322,4
Dettes Fiscales et Sociales à la clôture	7 737,3
Variation	-94,5

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2022

6. NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Compte tenu des évolutions de périmètres intervenues au cours de l'exercice et des modifications de dates de clôtures, deux comptes de résultats comparatifs au 31/08/2021 sont présentés :

- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2021 » à l'ancien périmètre de consolidation
- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2021 Proforma »

Tableau de synthèse

	Durée en nombre de mois sur l'exercice		
	31/08/2022	31/08/2021 Proforma	31/08/2021
EXPONENS Conseil et Expertise (1)	12	12	12
EXPONENS Evolidom	12	12	12
SOXIA	12	12	12
APRECIALIS	12	12	12
D&Cmf	12	12	12
EXPONENS Solutions	12	12	12
EXPONENS Patrimoine	12	12	12
EXPONENS Interprofessionnel	12	12	12
<u>Sociétés acquises ou créées au 31/08/2021</u>			
EXPONENS Exaulia	TUP	12	12
EXPONENS Avocats	12	12	8
<u>Sociétés acquises ou créées au 31/08/2022</u>			
ADS Consultants	12	12	0

(1) La société EXPONENS Conseil et Expertise a acquis en date du 13 octobre 2020 une clientèle d'expertise comptable auprès de Monsieur Dominique Guilbaut pour un chiffre d'affaires annuel de 53K€ avec une date d'effet au 1^{er} octobre 2020. Le compte de résultat de l'exercice clos au 31/08/2022 de cette société ainsi que le compte de résultat proforma au 31/08/2021 tiennent compte de cette acquisition pour une durée d'activité de 12 mois.

Compte de résultat simplifié

en €	Au 31/08/2022 12 mois	Au 31/08/2021 Proforma	Au 31/08/2021 12 mois
	Net	Net	Net
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	44 068 152	42 713 884	40 344 809
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 157 868	2 832 516	2 703 587
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 240 304	1 991 693	1 895 874
INTERETS MINORITAIRES	-6 407	21 863	13 176
RESULTAT GROUPE	2 246 711	1 969 829	1 882 698

Les commentaires ci-après portent sur :

- le compte de résultat au 31/08/2022
- le compte de résultat proforma au 31/08/2021

6.1. Résultat

6.1.1. Résultat d'exploitation

Le Chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 44.068K€, en hausse de 1.354K€ (+3,2%) par rapport à l'exercice précédent (42.714K€).

Les autres achats et charges externes s'établissent à 16.071K€, en augmentation de 336K€ (+2,1%) par rapport à l'exercice clos au 31/08/2021 (15.735K€).

Le poste « Impôts & taxes » s'inscrit en baisse de 80K€ (913K€ contre 993K€).

Les charges de personnel, hors intéressement et participation des salariés s'établissent à 22.940K€, en hausse de 517K€ (+2,3%) par rapport à l'exercice précédent (22.423K€).

Les sociétés EXPONENS Conseil et Expertise, EXPONENS Patrimoine, EXPONENS Solutions et APRECIALIS ont signé en date du 14 janvier 2021 un accord de participation des salariés et un accord d'intéressement du groupe EXPONENS.

Il est constitué au 31/08/2022 une dotation à la réserve spéciale de participation dans les comptes desdites sociétés pour un montant total de 238K€ contre 195K€ au 31/08/2021.

La provision pour l'intéressement, constituée pour la première fois dans les comptes de la société EXPONENS Conseil et Expertise au 31/08/2021 pour un montant de 125K€, s'élève à 307K€ au 31/08/2022. Ces provisions, en augmentation de 225K€ (+70%), sont positionnées sur la ligne « charges sociales » du compte de résultat consolidé.

Le résultat d'exploitation s'inscrit à 3.158K€ en hausse de 325K€ par rapport au résultat « proforma » de l'exercice précédent (2.833K€), soit une rentabilité de 7,2% contre 6,7% pour l'exercice précédent.

6.1.2. Résultat financier

Le résultat financier s'inscrit à -57K€ au 31/08/2022 contre -63K€ au 31/08/2021.

6.1.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à -31K€, soit une dégradation de 31K€ sur l'exercice.

6.1.4. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt 2022 se décompose comme suit :

En K€	31/08/2022	31/08/2021
Impôt exigible	820	768
Crédit d'Impôt	-12	-12
Impôt différé	22	-6
Total	830	750

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2022

Les impôts différés ont varié comme suit :

	31/08/2021		Solde à l'ouverture des sociétés acquises		Variation		31/08/2022	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Impôts Différés en k€								
Ajustement Capitaux Propres	0	0	18		-18		0	0
Cession Fds de Commerce	6	0					6	0
Participation	54	0			9		63	0
Prov° Ind. Départ en Retraite	181	0	3		-12		171	0
Réévaluation libre Titres de participation	0	44					0	44
Amo. Dérogatoires sur Frais d'acquisition	0	0					0	0
Impôts Différés Nets	242	44	21	0	-22	0	240	44

L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt réellement constaté s'analyse comme suit :

Résultat Net Consolidé	2 240 304
Impôt Consolidé	830 034
Base théorique	3 070 338
Impôt théorique au taux de 26,5%	813 640
Différences Permanentes	16 314
Déficits de l'exercice non activés	1 328
Crédits d'impôt	-12 114
Déficit N-1 utilisé	
Changement de taux d'impôt de la période	10 866
Impôt Réel	830 034
Taux effectif d'impôt	27,0%

6.1.5. Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 2.240K€, en hausse de 249K€ par rapport au résultat proforma de l'exercice précédent (1.992K€), soit une rentabilité de 5,1% (4,7% sur l'exercice clos le 31/08/2021).

6.2. **Autres informations**

6.2.1. Effectif

	2022	2021
Cadres	133	127
Employés	183	180
Apprentis	32	23
TOTAL	348	330

6.2.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 40K€.

6.2.3. Allocation d'activité partielle

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, le dispositif d'activité partielle a été activé lors des exercices précédents pour faire face à la baisse de certaines activités ou pour des fonctions administratives ne pouvant être réalisées en télétravail.

Les montants suivants ont été comptabilisés sur les exercices précédents :

	2021	2020
Diminution des salaires au titre de l'activité partielle	64K€	140K€
Indemnité d'activité partielle versée aux salariés	48K€	103K€
Allocation perçue ou à percevoir de l'Etat par la société	41K€	101K€

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, l'économie de charges a été portée en diminution des « charges de personnel » et vient donc en diminution des charges d'exploitation pour un montant, tenant compte de l'économie de charges sociales sur la diminution des salaires versés, de 83K€ contre 198K€ sur l'exercice précédent.

L'utilisation du dispositif d'activité partielle a un impact non significatif sur l'exercice clos au 31/08/2022, la somme des indemnités d'activité partielle versée aux salariés s'élevant à 302€.

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Incidence des variations de périmètre

L'incidence négative de la variation de périmètre de consolidation, consécutive à l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société ADS Consultants, mentionnée dans le tableau des flux de trésorerie pour un montant de -255K€ se décompose comme suit :

	ADS Consultant
Coût d'acquisition	- 1.400,0K€
Trésorerie apportée	+ 1.145,1K€
Incidence des variations de périmètre	- 254,9K€

7.2. Engagements financiers

➤ Engagements donnés

- La transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Raimbault-Chaugny a été approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019. Les actions de ladite société faisant l'objet d'un nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Crédit du Nord d'un montant de 3.100.000 euros et au profit d'elle-même, l'assemblée générale du 25 juillet 2019 a décidé la substitution de cette garantie par le nantissement du fonds de commerce situé 2 rue Chappe – 78130 Les Mureaux. Le nantissement de fonds de commerce a été régularisé en novembre 2020.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1.362.000 euros et au profit d'elle-même, de 6.000 actions de la société APRECIALIS d'une valeur nominale de 50,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 20 janvier 2017 de la société APRECIALIS.
- Dans le cadre du financement de l'acquisition des parts de la société EXPONENS Avocats par la société EXPONENS Interprofessionnel, la société EXPONENS Conseil et Expertise s'est portée caution solidaire de cette dernière au profit de la banque BRED Banque Populaire pour un montant de 254.400 euros.
- Nantissement en garantie du prêt contracté par EXPONENS Interprofessionnel auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 212.000 euros et au profit d'elle-même, de 245 actions de la société EXPONENS Avocats d'une valeur nominale de 100,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 3 décembre 2020 de la société EXPONENS Avocats. AU 31/08/2021 le nantissement n'a pas été régularisé.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1.000.000 euros et au profit d'elle-même, de 200.000 actions de la société ADS Consultants d'une valeur nominale de 1,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 30 novembre de la société ADS Consultants.

➤ Engagements reçus

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS DFG Finance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - o 87.500 euros jusqu'au 31 octobre 2020
 - o 59.500 euros jusqu'au 31 octobre 2021
 - o 31.500 euros jusqu'au 31 octobre 2022

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2022.

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Patrifimm, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Patrimoine, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - o 93.405 euros jusqu'au 28 février 2021
 - o 60.000 euros jusqu'au 28 février 2022
 - o 30.000 euros jusqu'au 28 février 2023

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 28 février 2023.

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société ADS Consultants, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - o 420.000 euros jusqu'au 30 novembre 2022
 - o 280.000 euros jusqu'au 30 novembre 2023
 - o 140.000 euros jusqu'au 30 novembre 2024

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 30 novembre 2024.

EXPONENS Conseil & Expertise

SAS au capital de 5.900.000 euros

Siège social : 20, Rue Brunel

75017 PARIS

351 329 503 RCS PARIS

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE AU 31 AOÛT 2022

Chers associés,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte des résultats du groupe « EXPONENS » pendant l'exercice 2021/2022 et soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués, ou mis à votre disposition, dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

I. Activité du groupe consolidé « EXPONENS »

I.1 Situation de l'activité de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation et au cours de l'exercice écoulé

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élève à 44.068.152 euros et enregistre une augmentation de 9,23% par rapport au 31 août 2021.

Les principales variations par activités sont les suivantes :

Activité	CA au 31.08.2022 En K€	CA au 31.08.2021 En K€	Variation en %
Expertise Comptable	21.775	20.802	4,7%
Audit	6.076	5.633	7,9%
Social	5.472	5.158	6,1%
Conseil Financier	2.718	2.630	3,3%
Juridique et Fiscal	2.518	2.264	11,2%
Conseil Contrôle & Conformité	2.002	544	268,0%
Comités d'entreprises	1.708	1.404	21,7%
Gestion du Risque	1.095	1.233	-11,2%
Gestion de Patrimoine	704	677	4,0%
TOTAL	44.068 K€	40.345 K€	9,2%

Le résultat d'exploitation consolidé de l'exercice s'inscrit en bénéfice pour un montant 3.157.868 euros contre 2.703.587 euros au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 16,80%

Le résultat net consolidé s'élève à 2.240.304 euros, en hausse de 344.430 euros, soit +18,16% (1.895.874 euros au 31 août 2021).

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre les effets de l'épidémie de COVID-19 avaient contraint la société au respect de jauges de présence au sein de ses différents établissements sur les exercices précédents. L'exercice 2022 a été marqué par le retour à l'application des accords d'entreprises en matière de Télétravail, de sorte que la crise sanitaire n'a pas remis en question la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

/ ...

Les mesures suivantes se sont poursuivies ou ont été prises par la société :

- Activation du dispositif d'activité partielle pour quelques fonctions administratives ou pour faire face à la baisse de certaines activités.
- Remboursement total du Prêt Garanti par l'Etat contracté par la société ADS Consultants pour un montant de 300K€
- Remboursement de 649K€ sur l'exercice clos le 31 août 2022 des Prêts Garantis par l'Etat ayant fait l'objet d'un amortissement.
- Le report de 6 mois des emprunts contractés auprès du LCL, de la Bred et du Crédit du Nord, a entraîné une hausse des remboursements sur l'exercice clos au 31 août 2022 de 46K€

Nous vous rappelons ci-dessous les principales évolutions du périmètre de consolidation qui nous invitent à analyser les variations ci-dessus avec prudence.

L'exercice clos au 31 août 2021 ne comprend que :

- 8 mois d'activité de la société EXPONENS Avocats contre 12 pour l'exercice clos au 31 août 2022
- Nous rappelons que la société EXPONENS Conseil et Expertise a acquis une clientèle d'expertise comptable en date du 13 octobre 2020. L'exercice clos au 31 août 2021 de ladite société intègre donc 11 mois d'activité liée à cette acquisition

S'agissant de la société ADS Consultants, entrée dans le périmètre du groupe « EXPONENS » en septembre 2021, l'exercice clos au 31 août 2022 comprend douze mois d'activité.

1.2 Evolution prévisible et perspective d'avenir

La performance économique de l'exercice 2022/2023 est attendue stable par rapport à l'exercice 2021/2022. La société pourra être amenée à mettre en œuvre de nouvelles mesures gouvernementales d'accompagnement en cas de dégradation de la situation sanitaire afin d'atteindre cet objectif. Ce dernier pourra dès lors être révisé en cas d'évolution significative de ladite situation liée à la pandémie.

1.3 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation

- **Société « SOXIA » :**
Notre filiale à 100 % « SOXIA » a clôturé ses comptes au 31 août 2022, avec un chiffre d'affaires HT de 1.709.650 euros, en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent de 21,27 % (1.409.776€ pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à 270.728 euros.
- **Société « APRECIALIS » :**
Notre filiale à 100 %, « APRECIALIS », a clôturé ses comptes au 31 août 2022, avec un chiffre d'affaires HT de 842.972 euros, en baisse par rapport à celui de l'exercice précédent de 7,45% (910.820 pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à 4.301 euros.
- **Société « Déontologie & Compliance des marchés financiers (D&Cmf) » :**
Notre filiale à 100%, « D&Cmf », a clôturé ses comptes au 31 août 2022, avec un chiffre d'affaires HT de 422.783 euros, en baisse par rapport à celui de l'exercice précédent de 14,67% (495.475 pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à 8.452 euros.
- **Société « EXPONENS Solutions » :**
Notre filiale à 100 %, « EXPONENS Solutions », a clôturé ses comptes au 31 août 2022, avec un chiffre d'affaires HT de 494.012 euros, en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent de 37,47% (359.372 pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à 10.992 euros.
- **Société « EXPONENS Evolidom » :**
Notre filiale à 100% « EXPONENS Evolidom » a clôturé ses comptes au 31 août 2022, avec un chiffre d'affaires HT de 37.665 euros, en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent de 52,50% (24.698 pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à 3.813 euros.
- **Société « EXPONENS Patrimoine » :**
Notre filiale à 100 % la société « EXPONENS Patrimoine » a clôturé ses comptes au 31 août 2022, avec un chiffre d'affaires HT de 658.511 euros, en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent de 5,28% (625.489€ pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à 309.434 euros.

/ ...

- **Société « EXPONENS Interprofessionnel » :**
Notre filiale à 99,80% « EXPONENS Interprofessionnel », a clôturé son deuxième exercice le 31 août 2022, avec un chiffre d'affaires à néant. Le résultat s'élève à 162 euros.
- **Société « EXPONENS Avocats » :**
Notre filiale à 48,90 % « EXPONENS Avocats » a clôturé ses comptes au 31 août 2022 avec un chiffre d'affaires HT de 665.600 euros en hausse de 46,16% par rapport à l'exercice précédent d'une durée de 8 mois (455.394 euros). Le résultat s'élève à -12.529 euros.
- **Société « ADS CONSULTANTS » :**
Notre filiale à 100 % « ADS CONSULTANTS » a clôturé ses comptes au 31 août 2022, avec un chiffre d'affaires HT de 1.578.710 euros, en baisse par rapport à celui de l'exercice précédent de 26,75% (2.155.344€ pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à 9.281 euros.

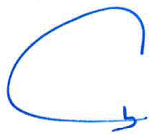
2. Evénements importants survenus entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils sont établis

Néant

3. Activité en matière de recherche et développement

— Néant —

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en approuvant les comptes consolidés du groupe « EXPONENS »



Frédéric LAFAY
Président jusqu'au 1^{er} septembre 2022



Jean-Pierre BOURGIN
Président

EXPONENS Conseil et Expertise
Société par actions simplifiées au capital de 5 900 000 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
Exercice clos le 31 Aout 2022

A l'assemblée générale de la société **Exponens Conseil et Expertise**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Exponens Conseil et Expertise relatifs à l'exercice clos le 31 Aout 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus

importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les fonds commerciaux et les titres de participation non consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de l'assemblée générale.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et à Compiègne le 2 Novembre 2022
Les commissaires aux comptes

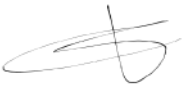
Thierry THIBAUT De MENONVILLE
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de PARIS

Signé électroniquement le 02/11/2022 par
Thierry Thibaut De Menonville

 jesignexpert.com

Marlène PERNOT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens

Signé électroniquement le 02/11/2022 par
Marlène PERNOT

 Signed with
universign 

EXPONENS

SAS au capital de 5.900.000 euros

20 rue Brunel

75017 PARIS

COMPTES CONSOLIDES

31 août 2022



SOMMAIRE

	Page
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	2
◇ Bilan au 31 août 2022	3-4
◇ Compte de Résultat du 1 ^{er} septembre 2021 au 31 août 2022	5-6
◇ Tableau des Flux de trésorerie	7
 ANNEXE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 août 2022	 8
1. Faits caractéristiques de l'exercice	9
2. Informations relatives au périmètre de consolidation	10
3. Principes comptables et méthodes de comptabilisation	11
4. Méthodes d'évaluation	12
5. Notes sur le bilan	15
6. Notes sur les principaux postes du compte de résultat	21
7. Autres informations	25

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF

en €

	Au 31/08/2022 12 mois		Au 31/08/2021 12 mois	
	Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
<i>Ecart d'acquisition</i>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Concessions, brevets et marques	288 566	249 676	38 890	43 839
Fonds commercial	22 584 105		22 584 105	20 470 306
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				21 500
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles	4 480 228	3 191 721	1 288 507	1 463 415
Immobilisations en-cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Titres de participation	1 606 770		1 606 770	1 606 770
Titres des sociétés M.E.				
Créances sur participations				
Autres titres immobilisés	177 927		177 927	180 413
Prêts				
Autres immobilisations financières	757 160	3 034	754 126	655 701
ACTIF IMMOBILISE	29 894 757	3 444 431	26 450 326	24 441 945
Matières premières				
En cours de biens				
En cours de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes sur commandes				
Clients	11 107 224	994 426	10 112 798	10 672 160
Actifs d'impôts différés	240 494		240 494	241 523
Autres créances	628 441		628 441	506 625
Capital, appelé non versé				
Actions propres				
Autres valeurs mobilières	17 394		17 394	17 493
Disponibilités	5 251 655		5 251 655	5 130 318
Charges constatées d'avance	771 236		771 236	627 435
ACTIF CIRCULANT	18 016 444	994 426	17 022 018	17 195 554
Charges à répartir	21 339		21 339	27 048
Primes remboursement obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	47 932 540	4 438 857	43 493 683	41 664 547

BILAN PASSIF

en €

	Au 31/08/2022 12 mois	Au 31/08/2021 12 mois
	Net	Net
Capital social	5 900 000	5 650 000
Prime d'émission	3 844 191	2 939 665
Ecart de réévaluation du groupe	1 337 851	1 337 851
Réserve légale	565 000	560 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 905 798	8 567 621
Ecart de conversion du groupe		
Résultat du groupe	2 246 711	1 882 698
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Titres en autocontrôle		
CAPITAUX PROPRES	23 799 550	20 937 834
Intérêts hors groupe	104 705	94 084
Résultat hors groupe	-6 407	13 176
INTERETS MINORITAIRES	98 298	107 260
Produits émissions titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Ecart d'acquisition négatif		
Provisions pour risques	31 234	8 000
Provisions pour charges	645 006	645 256
Passifs d'impôts différés	43 941	43 941
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	720 181	697 197
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts, dettes auprès établis. Crédit (*)	6 163 016	7 728 639
Emprunts et dettes financières divers	1 467 723	1 688 836
Avances, acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 842 976	1 453 127
Dettes fiscales et sociales	7 737 244	7 509 385
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	205 541	214 088
Produits constatés d'avance	1 459 154	1 328 181
DETTES et régularisations	18 875 654	19 922 256
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	43 493 683	41 664 547

(*) dont Découverts bancaires

COMPTE DE RESULTAT première partie

en €

	Au 31/08/2022 12 mois	Au 31/08/2021 12 mois
	Net	Net
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	44 068 152,00	40 344 809
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitations	215 255,00	196 331
Reprises amort., provisions, transfert	400 201,00	384 827
Autres produits	11 496,00	20 574
PRODUITS D'EXPLOITATION	44 695 104	40 946 541
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stocks de matières premières		
Autres achats et charges externes	16 071 242	14 515 677
Impôts, Taxes et versements assimilés	912 552	962 269
Salaires et traitements	15 795 589	14 797 108
Charges sociales (1)	7 689 711	7 019 675
Dotations amortissements immobilisations	438 315	470 574
Dotations provisions sur immobilisations		
Dotations provisions sur actif circulant	373 638	204 326
Dotations provisions risques et charges	183	159
Autres charges	256 006	273 166
CHARGES D'EXPLOITATION	41 537 236	38 242 954
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 157 868	2 703 587
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

(1) Dont Interressement et Participation des salariés

COMPTE DE RESULTAT deuxième partie

en €	Au 31/08/2022 12 mois	Au 31/08/2021 12 mois
	Net	Net
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	14 117	14 212
Reprises provisions, transferts charges		534
Produits nets / cessions valeurs mobil.		
Ecart de conversion		
PRODUITS FINANCIERS	14 117	14 746
Dotations financ. Amort. Provisions		
Intérêts et charges assimilées	70 764	75 520
Charges nettes / cessions valeurs mobil.		
CHARGES FINANCIERES	70 764	75 520
RESULTAT FINANCIER	-56 647	-60 775
RESULTAT COURANT av. impôt	3 101 221	2 642 812
Produits except. Sur opérations gestion	7 185	15 867
Produits except. Sur opérations capital		
Reprises provisions, transferts charges	5 600	7 694
PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 785	23 561
Charges except. Sur opérations gestion	10 437	12 553
Charges except. Sur opérations capital	3 435	1 064
Dotations provisions, transferts charges	29 796	7 075
CHARGES EXCEPTIONNELLES	43 668	20 691
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-30 883	2 870
Impôts dus sur les bénéfices	807 874	756 075
Impôts différés sur les bénéfices	22 160	-6 267
Résultat des sociétés intégrées	2 240 304	1 895 874
Quote-part dans le résultat des sociétés M.E.		
Dotations amort. Écarts d'acquisition		
Résultat d'ensemble consolidé	2 240 304	1 895 874
RESULTAT GROUPE	2 246 711	1 882 698
INTERETS MINORITAIRES	-6 407	13 176

Tableau des Flux de Trésorerie

<i>En K €</i>	Au 31/08/2022	Au 31/08/2021
Résultat net des sociétés intégrées	2 240	1 896
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations aux amortissements	444	472
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
- Dotations nettes aux provisions des immobilisations financières		-1
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	11	-43
- Variation des impôts différés	22	-6
- Plus-values de cession, nettes d'impôt		1
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Marge Brute d'Autofinancement	2 718	2 319
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	649	1 492
Flux net de trésorerie générés par l'activité	3 367	3 811
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-229	-295
Acquisitions d'immobilisations financières	-94	0
Réduction d'immobilisations financières	14	38
Dettes sur Immobilisations		-13
Charges à répartir	-3	
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôt		
Incidence des variations de périmètre	-255	-15
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-566	-285
Augmentation de capital en numéraire		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-500	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-3	
Emission d'emprunts	1 000	212
Remboursements d'emprunts	-2 865	-4 596
Dettes divers auprès des Ets de Crédit	-1	-20
Variation Comptes Courants d'Associés et Dettes Financières Diverses	-311	-232
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-2 679	-4 636
Variation de trésorerie	121	-1 111
Trésorerie nette à l'ouverture	5 148	6 259
Trésorerie nette à la clôture	5 269	5 148
Variation de trésorerie	121	-1 111

ANNEXE

31 août 2022

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a été marqué par les faits suivants :

- Transmission Universelle de Patrimoine de la société EXPONENS Exaulia en date du 30 novembre 2021 au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.
- Acquisition par la société EXPONENS Conseil et Expertise de 50% du capital social de la société ADS Consultants, située à Boulogne Billancourt, en date du 30 novembre 2021.
- Augmentation du capital de la société EXPONENS Conseil et Expertise en date du 30 novembre 2021 par la création de 4.557 actions en rémunération de l'apport de la société S'2C CONSEIL de 30% des titres de la société ADS Consultants.
- Augmentation du capital de la société EXPONENS Conseil et Expertise en date du 30 novembre 2021 par la création de 3.038 actions en rémunération de l'apport de la société HELAIMI CONSEIL de 20% des titres de la société ADS Consultants.

Conséquences de la pandémie du COVID-19

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre les effets de l'épidémie de COVID-19 avaient contraint la société au respect de jauges de présence au sein de ses différents établissements sur les exercices précédents. L'exercice 2022 a été marqué par le retour à l'application des accords d'entreprises en matière de Télétravail, de sorte que la crise sanitaire n'a pas remis en question la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les mesures suivantes, décrites plus précisément dans les notes ci-après relatives aux postes concernés, se sont poursuivies ou ont été prises par la société :

- Activation du dispositif d'activité partielle pour quelques fonctions administratives ou pour faire face à la baisse de certaines activités.
- Remboursement partiel des Prêts Garantis par l'Etat.
- Report de 6 mois des emprunts contractés auprès du LCL, de la Bred et du Crédit du Nord.

Les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 sont traduites dans la présente annexe, conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables, par une approche ciblée. L'information fournie ne porte donc que sur certains effets de l'évènement et non sur l'ensemble de ceux-ci.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1. Définition du périmètre de consolidation

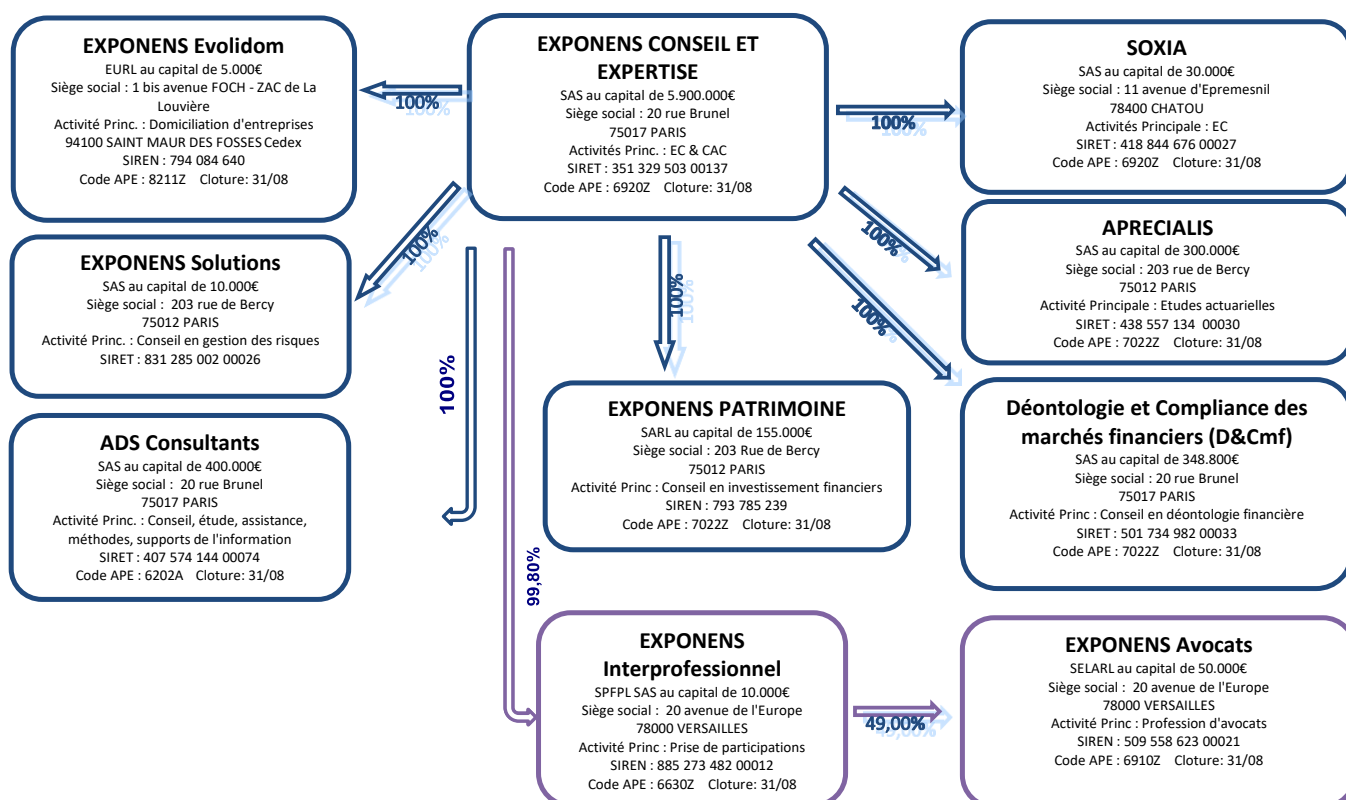
Sont retenues dans le périmètre de consolidation les sociétés dans lesquelles la société EXPONENS Conseil et Expertise dispose, directement ou indirectement, de plus de 20% des droits de vote, dans la mesure où elle participe effectivement à leur gestion.

2.2. Périmètre au 31 Août 2022

Société	Méthode de Consolidation	% Contrôle	% Intérêts
EXPONENS Conseil et Expertise	Mère	100,00%	100,00%
Soxia	IG	100,00%	100,00%
APRECIALIS	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Patrimoine	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Evolidom	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Solutions	IG	100,00%	100,00%
D&Cmf	IG	100,00%	100,00%
ADS Consultants	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Interprofessionnel	IG	99,80%	99,80%
EXPONENS Avocats	IG	49,00%	48,90%

IG = Intégration Globale

2.3. Organigramme au 31 Août 2022



3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe au 31 août 2022 sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, règlements de l'Autorité des Normes Comptables, règlements du Comité de la Réglementation Comptable ainsi qu'avec les recommandations professionnelles.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables, les produits et charges liés à l'évènement au COVID-19 n'ont pas été systématiquement comptabilisés en résultat exceptionnel.

3.2. Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés ont arrêté leurs comptes au 31 août 2022.

3.3. Méthodes de consolidation

3.3.1. Généralités

Les actifs, les passifs, les charges et les produits des entreprises consolidées sont évalués et présentés selon des méthodes homogènes au sein du groupe.

En conséquence, des retraitements sont opérés préalablement à la consolidation dès lors que des divergences existent entre les méthodes comptables et leurs modalités d'application retenue pour les comptes individuels des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et celles retenues pour les comptes consolidés.

3.3.2. Opérations internes

Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les provisions intra-groupes sont également neutralisées.

3.3.3. Provisions réglementées

La variation des provisions réglementées ou assimilables à des réserves est réintégrée dans les résultats de l'exercice.

Il peut s'agir notamment de l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de titres.

3.3.4. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporaires existant entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Les impôts différés sont déterminés par société et sont compensés à ce niveau.

Les soldes différés passifs sont provisionnés. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable. Dans le cas notamment de sociétés en situation fiscale déficitaire, il n'est pas constaté de créance d'impôt différé si un retour au bénéfice fiscal n'est pas acquis à court terme.

4. METHODES D'EVALUATION

4.1. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart, constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante des capitaux propres, après évaluation totale des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.

Conformément au règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015 le Groupe EXPONENS a choisi de ne pas amortir de façon systématique les écarts d'acquisition positifs dont la durée d'utilisation n'est pas limitée.

4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire fondé sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations :

La durée d'amortissement généralement retenue est la suivante :

- Concessions, brevets, licences : 3 ans - Linéaire

4.3. Immobilisations corporelles

Actif immobilisé issu des comptes sociaux

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur historique d'acquisition ou leur coût de production.

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif fondé sur une durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Installations générales, agencement et aménagements divers : 5 à 10 ans – Linéaire
- Matériel de Bureau : 3 à 5 ans – Linéaire
- Matériel Informatique : 3 ans – Dégressif
- Mobilier : 3 à 10 ans – Linéaire

4.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

Les frais d'acquisition des titres sont pris en compte dans le coût d'entrée des titres.

4.5. Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont inscrits à l'actif du bilan au poste « Charges à répartir » et sont amortis sur la durée des emprunts.

4.6. Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale historique.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.8. Engagements de retraite et engagements relatifs aux médailles du travail

Les engagements de retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes individuels des sociétés. Ils sont provisionnés dans les comptes consolidés en tenant compte notamment des termes des conventions collectives en vigueur, de l'âge, du statut et du taux de rotation de l'effectif.

Le montant de cet engagement est évalué à 645.006 € au 31 août 2022.

Les engagements relatifs aux médailles du travail n'ont pas été comptabilisés au passif du bilan.

➤ Hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite :

	2022	2021
Augmentation annuelle des salaires	1,50%	1,50%
Taux d'actualisation	1,49%	1,18%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux de rotation du personnel	Par tranche	Par tranche
Table de mortalité	INSEE 2003-2005	INSEE 2003-2005
Méthode de calcul retenu	Unités de crédit projetées	Unités de crédit projetées

A compter de l'exercice clos le 31 août 2019, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. Celui-ci, étant égal à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans, reflète correctement la durée des engagements pris en matière de retraite.

La valeur de ce taux est de 1,49% au 31 août 2022 et était de 1,18% au 31 août 2021. Le taux précédemment utilisé était le taux IBOXX. La valeur de ce taux est de 3,12% au 31 août 2022 et était de 0,68% au 31 août 2021. L'impact avec l'utilisation de ce dernier taux et l'application de la règle du corridor serait non significatif.

4.9. Franchise de loyer

Les franchises de loyers négociées dans le cadre de prises à bail de locations immobilières ne sont pas étalées, dans les comptes sociaux des sociétés, sur la durée ferme desdits baux. Il n'est pas opéré de retraitement en consolidation.

La franchise de loyer négociée dans le cadre de la prise à bail des locaux situés Gare de Lyon à Paris, d'une durée de 7,74 mois de loyer, s'élève à 642.005 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2022, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allègement de charge de loyers de 107.001 euros.

4.10. Ecart de réévaluation

L'écart de réévaluation correspond à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle des immobilisations corporelles et financières. La valeur actuelle est déterminée en fonction du marché et de l'utilité de l'immobilisation.

Dans le cas où le dispositif de neutralité fiscale introduit par la loi de finances 2021 est utilisé, la réévaluation donne lieu à la constatation d'un impôt différé passif calculé entre la nouvelle valeur consolidée et la valeur fiscale. Ce passif est résorbé au fur et à mesure de l'imposition de l'écart de réévaluation. L'écart de réévaluation est comptabilisé en capitaux propres net de l'impôt différé passif.

Au 31 août 2021 la société a procédé à une réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations corporelles et financières avec option pour le dispositif de neutralité fiscale. Celle-ci s'est traduite par la réévaluation de la valeur des 11.111 actions détenues par la société EXPONENS Conseil et Expertise dans le capital de la société My Unisoft.

L'écart de réévaluation des titres de la société My Unisoft a été comptabilisé en capitaux propres au poste Ecart de réévaluation pour un montant net d'impôt différé passif de 1.337.851€.

La valeur actuelle desdits titres a été réévaluée en retenant d'une valorisation de la société de 25.000K€, basée sur le business plan effectué pour les besoins de la demande de PGE et sur la levée de fonds réalisée le 20 avril 2020.

Nombre d'actions détenues dans le capital de la société My Unisoft	11.111
Nombre d'actions de la société My Unisoft	175.608
% de détention	6,3272%
Valeur actuelle des titres My Unisoft	1.581.790 €
Valeur nette comptable des titres My Unisoft	199.998€
Réévaluation	1.381.792 €

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Ecart d'évaluation

Lorsque l'écart d'acquisition est positif et peut être affecté à un élément d'actif, l'écart d'évaluation constaté entre le prix d'acquisition et la part des capitaux propres existant à la date d'entrée dans le portefeuille de la société mère constitue une évaluation dudit élément d'actif à sa juste valeur. Il est immobilisé et affecté au poste d'actif concerné.

On appelle écart d'évaluation la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Les écarts d'évaluation affectés intégralement en "fonds de commerce" correspondent aux éléments ci-dessous :

En euros	Date d'acquisition	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
EXPONENS Raimbault Chaugny / JMR / MCG	03/01/2017	3 044 884			3 044 884
APRECIALIS	20/01/2017	732 000			732 000
D&Cmf	28/02/2017	175 520			175 520
Audit Stratégie Conseil / EXPONENS Soderec / EXPONENS Conseil d'Expert	04/09/2017	1 201 777			1 201 777
EXPONENS Sefigec	17/11/2017	815 751			815 751
EXPONENS Evoliance / EXPONENS Evolidom	09/07/2018	1 522 031			1 522 031
EXPONENS YL&A	31/01/2019	714 627			714 627
Patrxia /EXPONENS Patrimoine	30/08/2019	164 940			164 940
EXPONENS DFG Finance	31/10/2019	555 579			555 579
EXPONENS Patrifimm	09/01/2020	242 992			242 992
EV Finance	31/08/2020	16 338			16 338
EXPONENS Avocats	03/12/2020	123 440			123 440
EXPONENS Exaulia	04/12/2020	375 886			375 886
ADS Consultants	30/11/2021	0	2 113 799		2 113 799
TOTAL		9 685 765	2 113 799	0	11 799 564

Ces écarts d'évaluation ne sont pas amortis.

Un nouvel écart d'évaluation a été constaté au cours de l'exercice suite à :

- L'acquisition de 100% des titres de la société ADS Consultants le 30 novembre 2021.
L'écart d'évaluation a été calculé sur la base des comptes au 31.08.2021, soit un nouvel écart de 2.113.799 euros.

5.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, constituées de logiciels, s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	43,8
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Acquisitions	16,6
Dotation aux amortissements	-21,3
Cession / Mise au rebut	-0,9
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	0,6
VNC des immos	0,0
Immobilisations nettes à la clôture	38,9

5.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, constituées de matériel et mobilier de bureau, s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	1 463,4
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	2,2
Acquisitions	234,2
Dotation aux amortissements	-411,4
Cession / Mise au rebut	-76,2
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	76,2
VNC des immos	,0
Immobilisations nettes à la clôture	1 288,5

L'exercice est notamment marqué par les acquisitions suivantes :

	Site	Montant
Agencements	St Maur	10K€
Matériel de bureau et informatique	Tous sites	199K€

5.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participations des sociétés non consolidées et à des dépôts de garantie et s'analysent comme suit (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	2 442,9
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	19,5
Réévaluation des immobilisations financières	93,5
Diminution des immobilisations financières	-17,0
Dépréciation des immobilisations financières	0,0
Immobilisations nettes à la clôture	2 538,8

L'augmentation des immobilisations financières correspond principalement aux variations des dépôts de garantie versés dans le cadre de la prise à bail des locaux. Consécutivement à la hausse de l'indice ILAT sur l'exercice ceux-ci ont augmentés de 23K€. Le dépôt de garantie provisoirement mis à disposition de la société EXPONENS Conseil et Expertise au 31 août 2021 par la SCI Foch (locaux de Saint Maur) pour un montant de 29K€ a été remboursé et un complément de dépôt de garantie a été versé à la SCI Foch pour

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2022

un montant de 41,4K€. Ce dernier sera remboursé à réception par la SCI Foch de la reddition des charges exceptionnelles des travaux de climatisation de l'immeuble.

La diminution des immobilisations financières correspond principalement à la restitution du dépôt de garantie des locaux de Montigny Le Bretonneux.

Détail des immobilisations financières à la clôture :

Titres non consolidés	1 784,7 K€
Dépôts de garantie	751.3 K€
Autres Immos Financières	2,9 K€
Total	2.538,8 K€

Le poste Titres non consolidés comprend notamment la prise de participation au capital de la société My Unisoft réalisée en juillet 2018 pour un montant de 199.998€, la souscription à la même date d'obligations convertibles en actions ordinaires à hauteur de 174.966€, la réévaluation de ladite participation pour un montant de 1.381.792€ et la prise de participation de la société EXPONENS Exaulia (transférée par l'effet de la transmission universelle de patrimoine de ladite société au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise) dans le capital de la même société pour un montant de 24.980€.

5.5. Créances Clients

Au 31/08/2022 les créances clients brutes s'établissent à **11. 107K€**. Ces créances ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour un montant de **994K€**

La variation des créances clients s'analyse comme suit (en K€) :

	Brut	Dépréciation	Net
Créances Clients à l'ouverture	11 537,0	-864,9	10 672,2
Créances Clients à l'ouverture des sociétés acquises	436,8	-50,4	386,4
Créances Clients à la clôture	11 107,2	-994,4	10 112,8
Variation	-866,6	-79,2	-945,8

5.6. Impôts différés

Les impôts différés se décomposent comme suit : (en K€) :

Impôts Différés en K€	31/08/2022	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Déficit Reportable	0			
Cession Fds Commerce	6			6
Participation des salariés	63	63		
Prov° Ind. Départ en Retraite	171	1	19	150
Réévaluation libre Titres de participation	-44			-44
Amo. Dérogatoires sur Frais d'acquisition	0			
Impôts Différés Nets	197	65	19	113

Conformément à la législation la réévaluation des titres des de la société My Unisoft effectuée dans les comptes de la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait l'objet d'une neutralisation des conséquences fiscales. Tous les impôts différés sont évalués à 26,5% au 31 août 2022. Ils étaient précédemment évalués à 28% depuis le 31 août 2018. L'impact de ce changement de taux sur le montant des impôt différés actifs peut être évalué à 11K€ sur l'exercice 2022.

5.7. Charges à répartir

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission d'emprunts et s'analysent comme suit (en Euros) :

Charges à répartir à l'ouverture	27,0
Charges à répartir à l'ouverture des sociétés acquises	
Acquisitions	2,5
Dotation aux amortissements	-8,2
Immobilisations nettes à la clôture	21,3

5.8. Capitaux propres

Les variations de capitaux propres du groupe et des intérêts minoritaires s'analysent de la manière suivante (en K€) :

En K€	Capital Social	Primes	Ecart de réévaluation	Résultat de l'exercice	Réserves Conso	Capitaux Propres du Groupe	Intérêts minoritaires
31 Aout 2020	5 600	2 793	0	1 154	7 984	17 531	0
Distribution de Dividende						0	
Augmentation de Capital	50	147			-11	186	
Résultat de l'exercice précédent				-1 154	1 154	0	
Acquisition EXPONENS Avocats						0	94
Réévaluation Libre			1 338			1 338	
Résultat de l'exercice				1 883		1 883	13
31 Aout 2021	5 650	2 940	1 338	1 883	9 128	20 938	107
Distribution de Dividende					-500	-500	-3
Augmentation de Capital	250	905			-40	1 115	
Résultat de l'exercice précédent				-1 883	1 883	0	
Réévaluation Libre						0	
Résultat de l'exercice				2 247		2 247	-6
31 Aout 2022	5 900	3 844	1 338	2 247	10 471	23 800	98

L'Assemblée Générale du 30 novembre 2021 de la société EXPONENS Conseil et Expertise a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 500.000€, soit 2,45€ / action.

La même Assemblée Générale a approuvé une augmentation du capital social de la société EXPONENS Conseil et Expertise d'un montant de 250.000,00 € par la création :

- Par la création de 4.557 actions en rémunération de l'apport par Madame Sophie CALVEZ de 30% des titres de la société ADS Consultants pour un montant de 126.284,70€ (la différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale attribuées en rémunération, soit 542.715,30€, a été inscrite en « Prime d'apport »)
- Par la création de 3.038 actions en rémunération de l'apport par Monsieur Benoit GARNIER de 20% des titres de la société ADS Consultants pour un montant de 84.189,80€ (la différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale attribuées en rémunération, soit 361.810,20€, a été inscrite en « Prime d'apport »)
- Par incorporation d'une somme de 39.525,50 euros prélevée sur la réserve facultative, par élévation de la valeur nominale des actions.

L'Assemblée Générale du 7 décembre 2021 de la société EXPONENS Avocats a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 5.000€, soit 10,00€ / part, se traduisant par un versement aux intérêts minoritaires de 2.555€.

5.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Provisions pour risques et charges en k€	31/08/2021	Provisions à l'ouverture des sociétés acquises	Incorp. aux réserves	Dotation	Reprise Consommée	Reprise Non Consommée	31/08/2022
Provisions pour risques	8	2	0	27	-6	0	31
Provisions pour charges	645	10	0	36	-46	0	645
Total	653	12	0	63	-52	0	676

Variation Provisions pour risques :

Nouvelles dotations provisions pour risques :

- Quatre risques de mises en cause de notre responsabilité civile professionnelle pour un montant de 18.623€.
- Risque de litige avec un ancien client pour 8.611€

Reprises consommées provisions pour risques :

- Une franchise d'assurance responsabilité civile professionnelle pour un montant de 5.000€
- Solde d'un risque prud'hommal pour un montant de 600€

Variation Provisions pour charges :

La provision pour charges liée aux engagements de retraite s'élève à 645K€ fin août 2022, stable sur l'exercice :

- Provision à l'ouverture des sociétés acquises : +10K€
- Variation de la provision sur l'exercice : -10K€ (dont reprise consommée -46K€)

5.10. Emprunts & Dettes auprès des établissements de crédit

Solde au 31/08/2021	7 729			
Int.Courus et Provisions d'arrêté de comptes	-1			
Emprunts & dettes à l'ouverture des sociétés acquises (Hors PGE)	0			
Emprunts & dettes à l'ouverture des sociétés acquises (PGE)	300			
Emprunt acquisition ADS Consultants	1 000			
Remboursement (Hors PGE)	-1 917	Echéancier des emprunts		
Remboursement PGE	-949	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Solde au 31/08/2022	6 163	2 562	3 395	206
<i>Dont Prêts Garantis par l'Etat</i>		725	0	0

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 6.163K€ au 31 août 2022, en baisse de 1.566K€.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a contracté en avril 2020 un prêt garanti par l'Etat d'un montant total de 4.000K€, réparti comme suit auprès de ses 3 partenaires bancaires :

- BRED : 2.000K€
- LCL : 1.200K€
- Crédit du Nord : 800K€

D'autres prêts garantis par l'Etat ont été contractés par les sociétés EXPONENS Exaulia, EXPONENS Avocats et ADS Consultants en 2020 ou 2021 pour un montant total de 495K€.

Lesdits prêts ont fait l'objet d'un remboursement à la date de leur premier anniversaire pour un montant total de 2.948K€.

Le solde a été amorti sur une durée maximale de 2 ans et a fait l'objet d'un remboursement cumulé de 822K€ au 31/08/2022. Le solde, soit 725K€, sera remboursé au cours de l'exercice ouvert au 01/09/2022.

Un emprunt a été contracté au cours de l'exercice pour un montant total de 1.000K€ dans le cadre du financement de l'acquisition des titres de la société ADS Consultants par la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Le montant des remboursements d'emprunts (hors PGE) réalisés au cours de l'exercice s'élève à 1.917K€.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a sollicité le report de 6 mois de ses échéances d'emprunts auprès de la Bred, du LCL, du Crédit du Nord, de la Banque Populaire et de la Caisse d'Epargne.

Le report de ces échéances a entraîné une augmentation, hors prêts garantis par l'Etat, du remboursement des emprunt sur l'exercice 2022 de 46K€.

La société n'a pas d'emprunts soumis à des engagements spécifiques en matière de respect de ratios financiers avec clauses de remboursement anticipé en cas de défaut.

5.11. Dettes fournisseurs

	Montant en K€
Dettes Fournisseurs à l'ouverture	1 453,1
Dettes Fournisseurs à l'ouverture des sociétés acquises	498,6
Dettes fournisseurs à la clôture	1 843,0
Variation	-108,7

Il n'a pas été constaté de charge à payer relative à la franchise de loyer négociée de 642K€ dans le cadre de la prise à bail des locaux situés Gare de Lyon. Considérant un étalement sur la durée ferme du bail (6 ans) celle-ci peut être évaluée à 294K€.

5.12. Dettes fiscales et sociales

	Montant en K€
Dettes Fiscales et Sociales à l'ouverture	7 509,4
Dettes à l'ouverture des sociétés acquises	322,4
Dettes Fiscales et Sociales à la clôture	7 737,3
Variation	-94,5

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2022

6. NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Compte tenu des évolutions de périmètres intervenues au cours de l'exercice et des modifications de dates de clôtures, deux comptes de résultats comparatifs au 31/08/2021 sont présentés :

- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2021 » à l'ancien périmètre de consolidation
- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2021 Proforma »

Tableau de synthèse

	Durée en nombre de mois sur l'exercice		
	31/08/2022	31/08/2021 Proforma	31/08/2021
EXPONENS Conseil et Expertise (1)	12	12	12
EXPONENS Evolidom	12	12	12
SOXIA	12	12	12
APRECIALIS	12	12	12
D&Cmf	12	12	12
EXPONENS Solutions	12	12	12
EXPONENS Patrimoine	12	12	12
EXPONENS Interprofessionnel	12	12	12
<u>Sociétés acquises ou créées au 31/08/2021</u>			
EXPONENS Exaulia	TUP	12	12
EXPONENS Avocats	12	12	8
<u>Sociétés acquises ou créées au 31/08/2022</u>			
ADS Consultants	12	12	0

(1) La société EXPONENS Conseil et Expertise a acquis en date du 13 octobre 2020 une clientèle d'expertise comptable auprès de Monsieur Dominique Guilbaut pour un chiffre d'affaires annuel de 53K€ avec une date d'effet au 1^{er} octobre 2020. Le compte de résultat de l'exercice clos au 31/08/2022 de cette société ainsi que le compte de résultat proforma au 31/08/2021 tiennent compte de cette acquisition pour une durée d'activité de 12 mois.

Compte de résultat simplifié

en €	Au 31/08/2022 12 mois	Au 31/08/2021 Proforma	Au 31/08/2021 12 mois
	Net	Net	Net
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	44 068 152	42 713 884	40 344 809
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 157 868	2 832 516	2 703 587
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 240 304	1 991 693	1 895 874
INTERETS MINORITAIRES	-6 407	21 863	13 176
RESULTAT GROUPE	2 246 711	1 969 829	1 882 698

Les commentaires ci-après portent sur :

- le compte de résultat au 31/08/2022
- le compte de résultat proforma au 31/08/2021

6.1. Résultat

6.1.1. Résultat d'exploitation

Le Chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 44.068K€, en hausse de 1.354K€ (+3,2%) par rapport à l'exercice précédent (42.714K€).

Les autres achats et charges externes s'établissent à 16.071K€, en augmentation de 336K€ (+2,1%) par rapport à l'exercice clos au 31/08/2021 (15.735K€).

Le poste « Impôts & taxes » s'inscrit en baisse de 80K€ (913K€ contre 993K€).

Les charges de personnel, hors intéressement et participation des salariés s'établissent à 22.940K€, en hausse de 517K€ (+2,3%) par rapport à l'exercice précédent (22.423K€).

Les sociétés EXPONENS Conseil et Expertise, EXPONENS Patrimoine, EXPONENS Solutions et APRECIALIS ont signé en date du 14 janvier 2021 un accord de participation des salariés et un accord d'intéressement du groupe EXPONENS.

Il est constitué au 31/08/2022 une dotation à la réserve spéciale de participation dans les comptes desdites sociétés pour un montant total de 238K€ contre 195K€ au 31/08/2021.

La provision pour l'intéressement, constituée pour la première fois dans les comptes de la société EXPONENS Conseil et Expertise au 31/08/2021 pour un montant de 125K€, s'élève à 307K€ au 31/08/2022. Ces provisions, en augmentation de 225K€ (+70%), sont positionnées sur la ligne « charges sociales » du compte de résultat consolidé.

Le résultat d'exploitation s'inscrit à 3.158K€ en hausse de 325K€ par rapport au résultat « proforma » de l'exercice précédent (2.833K€), soit une rentabilité de 7,2% contre 6,7% pour l'exercice précédent.

6.1.2. Résultat financier

Le résultat financier s'inscrit à -57K€ au 31/08/2022 contre -63K€ au 31/08/2021.

6.1.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à -31K€, soit une dégradation de 31K€ sur l'exercice.

6.1.4. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt 2022 se décompose comme suit :

En K€	31/08/2022	31/08/2021
Impôt exigible	820	768
Crédit d'Impôt	-12	-12
Impôt différé	22	-6
Total	830	750

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2022

Les impôts différés ont varié comme suit :

	31/08/2021		Solde à l'ouverture des sociétés acquises		Variation		31/08/2022	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Impôts Différés en k€								
Ajustement Capitaux Propres	0	0	18		-18		0	0
Cession Fds de Commerce	6	0					6	0
Participation	54	0			9		63	0
Prov° Ind. Départ en Retraite	181	0	3		-12		171	0
Réévaluation libre Titres de participation	0	44					0	44
Amo. Dérogatoires sur Frais d'acquisition	0	0					0	0
Impôts Différés Nets	242	44	21	0	-22	0	240	44

L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt réellement constaté s'analyse comme suit :

Résultat Net Consolidé	2 240 304
Impôt Consolidé	830 034
Base théorique	3 070 338
Impôt théorique au taux de 26,5%	813 640
Différences Permanentes	16 314
Déficits de l'exercice non activés	1 328
Crédits d'impôt	-12 114
Déficit N-1 utilisé	
Changement de taux d'impôt de la période	10 866
Impôt Réel	830 034
Taux effectif d'impôt	27,0%

6.1.5. Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 2.240K€, en hausse de 249K€ par rapport au résultat proforma de l'exercice précédent (1.992K€), soit une rentabilité de 5,1% (4,7% sur l'exercice clos le 31/08/2021).

6.2. **Autres informations**

6.2.1. Effectif

	2022	2021
Cadres	133	127
Employés	183	180
Apprentis	32	23
TOTAL	348	330

6.2.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 40K€.

6.2.3. Allocation d'activité partielle

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, le dispositif d'activité partielle a été activé lors des exercices précédents pour faire face à la baisse de certaines activités ou pour des fonctions administratives ne pouvant être réalisées en télétravail.

Les montants suivants ont été comptabilisés sur les exercices précédents :

	2021	2020
Diminution des salaires au titre de l'activité partielle	64K€	140K€
Indemnité d'activité partielle versée aux salariés	48K€	103K€
Allocation perçue ou à percevoir de l'Etat par la société	41K€	101K€

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, l'économie de charges a été portée en diminution des « charges de personnel » et vient donc en diminution des charges d'exploitation pour un montant, tenant compte de l'économie de charges sociales sur la diminution des salaires versés, de 83K€ contre 198K€ sur l'exercice précédent.

L'utilisation du dispositif d'activité partielle a un impact non significatif sur l'exercice clos au 31/08/2022, la somme des indemnités d'activité partielle versée aux salariés s'élevant à 302€.

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Incidence des variations de périmètre

L'incidence négative de la variation de périmètre de consolidation, consécutive à l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société ADS Consultants, mentionnée dans le tableau des flux de trésorerie pour un montant de -255K€ se décompose comme suit :

	ADS Consultant
Coût d'acquisition	- 1.400,0K€
Trésorerie apportée	+ 1.145,1K€
Incidence des variations de périmètre	- 254,9K€

7.2. Engagements financiers

➤ Engagements donnés

- La transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Raimbault-Chaugny a été approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019. Les actions de ladite société faisant l'objet d'un nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Crédit du Nord d'un montant de 3.100.000 euros et au profit d'elle-même, l'assemblée générale du 25 juillet 2019 a décidé la substitution de cette garantie par le nantissement du fonds de commerce situé 2 rue Chappe – 78130 Les Mureaux. Le nantissement de fonds de commerce a été régularisé en novembre 2020.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1.362.000 euros et au profit d'elle-même, de 6.000 actions de la société APRECIASIS d'une valeur nominale de 50,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 20 janvier 2017 de la société APRECIASIS.
- Dans le cadre du financement de l'acquisition des parts de la société EXPONENS Avocats par la société EXPONENS Interprofessionnel, la société EXPONENS Conseil et Expertise s'est portée caution solidaire de cette dernière au profit de la banque BRED Banque Populaire pour un montant de 254.400 euros.
- Nantissement en garantie du prêt contracté par EXPONENS Interprofessionnel auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 212.000 euros et au profit d'elle-même, de 245 actions de la société EXPONENS Avocats d'une valeur nominale de 100,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 3 décembre 2020 de la société EXPONENS Avocats. AU 31/08/2021 le nantissement n'a pas été régularisé.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1.000.000 euros et au profit d'elle-même, de 200.000 actions de la société ADS Consultants d'une valeur nominale de 1,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 30 novembre de la société ADS Consultants.

➤ Engagements reçus

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS DFG Finance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 87.500 euros jusqu'au 31 octobre 2020
 - 59.500 euros jusqu'au 31 octobre 2021
 - 31.500 euros jusqu'au 31 octobre 2022

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2022.

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Patrifimm, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Patrimoine, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 93.405 euros jusqu'au 28 février 2021
 - 60.000 euros jusqu'au 28 février 2022
 - 30.000 euros jusqu'au 28 février 2023

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 28 février 2023.

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société ADS Consultants, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 420.000 euros jusqu'au 30 novembre 2022
 - 280.000 euros jusqu'au 30 novembre 2023
 - 140.000 euros jusqu'au 30 novembre 2024

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 30 novembre 2024.